

Section SNCTA Athis-Mons

Le 2 octobre 2018

À M. Le Directeur des Opérations  
M. Le Chef des SNA RP

Objet: Lettre ouverte suite au CT local du 27 septembre

Messieurs,

Le comité technique du CRNA Nord qui s'est tenu le 27 septembre dernier au titre de l'article 48 a entériné un nouveau tour de service conforme à l'arrêté 2002. Des mesures temporaires concernant la gestion des congés absences des équipes à 10 PC, incluant un adjoint chef de salle, ont également été adoptées en parallèle, cela pour une durée de 4 ans.

Les organisations syndicales représentatives avaient unanimement voté contre ses propositions. L'utilisation de l'article 48 pour faire passer ces mesures sensibles constitue un échec du dialogue social local.

Le SNCTA avait activement travaillé sur le dossier modification de tour de service depuis le début de l'année, en ayant à l'esprit de trouver un compromis dans un contexte très difficile de baisse inédite de l'effectif des contrôleurs qualifiés au CRNA Nord. Lors des travaux, nous avons largement alerté sur les risques que représentent la dissociation des discussions autour du tour de service de celles autour des droits à absence, notamment pour les équipes à 10 PC.

Les nouvelles NDS adoptées unilatéralement vont imposer aux contrôleurs du CRNA Nord des conditions de travail inacceptables pour les 4 années à venir. En conséquence, nous vous demandons de décider immédiatement un moratoire suspensif des mesures prises lors du comité technique du 27 septembre. Ce geste sera considéré comme un premier pas de votre part en vue de retrouver un dialogue social plus serein et plus apaisé.

Le temps accordé à ce moratoire sera l'occasion de reprendre les discussions afin de construire un compromis à même de traverser la baisse d'effectifs des 3 prochaines années avant leur remontée vers l'objectif cible donné par le DSNA. Ce compromis devra proposer un cadre global incluant une proposition de NDS congés absence pour les équipes à 10 qui soit acceptable.

Nous ne doutons pas de votre volonté à trouver un consensus qui permettra de revenir vers un dialogue social apaisé au CRNA Nord et nous espérons que vous saurez accéder au plus vite à cette demande. Le SNCTA ne comprendrait pas que vous fassiez le choix d'un conflit social durable.

Cordialement,

Pour la section locale

Tiphaine Lemaire Marsot

Christophe Boyet